

# ACTION 4

## ENCOURAGER LA DYNAMIQUE DE FORMATION A L'ECO-CONSTRUCTION

### Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

### Financements envisagés

- > Région Centre ;
- > Bourges Plus.

### CONTEXTE LOCAL

L'ambition première de la démarche de Bourges Technopole est de proposer des conditions d'accueil, à la fois attractives et favorables au développement de petites et de moyennes entreprises innovantes, le tout dans un quartier durable. Axée sur deux thématiques "phares", la maîtrise du risque (risques industriels, technologiques, alimentaires...) et le bâti de demain (domotique, efficacité énergétique...), cette démarche constitue une importante opportunité de développement économique pour le territoire de la Communauté d'agglomération.

Ce site de 37 ha accueille également un pôle universitaire possédant de nombreux établissements attractifs (ENSI, IMEP, Maison des Langues...) et affiche donc la volonté de conjuguer innovations (économiques, recherches...) et diffusion de la connaissance.

Se pose alors la question de l'articulation de la démarche mise en place sur Lahitolle avec les besoins des habitants de Bourges Plus. Cela passe à la fois par une diffusion locale des technologies innovantes développées et par l'engagement d'une dynamique de formation à destination du grand public, ciblée sur la maîtrise du risque et, surtout, sur le bâti de demain.

En effet, la réglementation thermique 2012 implique une révolution dans la manière de concevoir ou de réhabiliter son lieu de vie. Hors, au milieu des différents labels existants, des différentes techniques, des différents matériaux, il n'est pas simple de faire son choix.

### Résultat attendu

- > Permettre aux habitants de Bourges Plus d'obtenir une vision des enjeux liés à l'éco-construction ;
- > Donner des repères pour les aider à se familiariser avec les techniques existantes dans ce domaine.

### DESCRIPTIF

- Faire l'état des lieux des formations existantes et les acteurs concernés ;
- Elaborer un programme pédagogique du type "visa éco-citoyen", déjà proposé sur le territoire, et ciblé sur l'éco-construction ;
- Mettre en place cette formation ;
- Mettre en œuvre cette formation ;
- Tisser un lien entre les projets du technopole (plateforme de formation sur le bâtiment passif par exemple) liés à l'efficacité énergétique et cette formation.

### PILOTE

- Bourges Plus
- Service concerné = Service de Développement Territorial.

### PARTENAIRES

Conseil Régional du Centre, Espace Info Energie...

## Calendrier prévisionnel

### 2011

- Faire l'état des lieux des formations existantes et les acteurs concernés ;
- Elaborer un programme pédagogique.

### 2012-2015

- Mettre en œuvre la formation ;
- Faire le lien avec les projets de Bourges Technopole.

## BUDGET PRÉVISIONNEL

- Coût de la formation = 400 €

### Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action

✓	La lutte contre le changement climatique
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
✓	L'épanouissement de tous les êtres humains
✓	Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables



*Pour aller plus loin...  
le développement  
de l'éco-réhabilitation*

Le territoire de l'Agglomération se caractérise par un patrimoine historique bâti remarquable qui mérite d'être préservé et mis en valeur.

Dés lors, comment concilier les objectifs de performances énergétiques et environnementales à atteindre sur le patrimoine existant, avec ses objectifs de préservation et de mise en valeur ?

Ce constat est une spécificité de Bourges Plus. Dés lors, une réflexion sur la thématique de l'éco-réhabilitation est à développer pour :

- Définir des pratiques de réhabilitation conciliant performances énergétiques et respect du patrimoine,
- Permettre aux professionnels du bâtiment d'appliquer ces nouvelles pratiques.